

voix souvent répétée, leurs poumons se développent et leur poitrine se fortifie et s'élargit. J'engage donc l'instituteur à commencer l'articulation dès le principe, d'après les règles établies, et à y consacrer le temps dont il pourra disposer, ne fût-ce qu'un quart d'heure par jour d'abord, pour y mettre plus tard une demi-heure et puis une heure entière. Plus on s'attachera à cet exercice et plus tôt on le commencera, mieux on cultivera la mémoire de l'élève par les mots qu'on lui apprendra, plus tôt aussi on pourra se passer du langage des signes ; plus enfin la prononciation de l'enfant deviendra claire et agréable, en attendant qu'il puisse achever son instruction dans une institution spéciale.

D'un autre côté, les partisans de la méthode dite française soutiennent que l'articulation artificielle ne peut jamais mettre le sourd-muet au niveau de l'entendant-parlant, quant à l'usage de la parole, et que sa prononciation est toujours désagréable, si tant est qu'elle soit intelligible, ce qui n'arrive pas toujours. Toutes les fois, dit M. Frank, que nous avons rencontré un sourd-muet capable de se servir de la parole, nous ne dirons pas avec facilité, mais d'une manière intelligible et supportable pour l'oreille, c'était toujours un enfant devenu sourd à la suite d'un accident ou d'une maladie, et qui avait déjà parlé pendant un certain nombre d'années avec plus ou moins de perfection. Un des professeurs de l'Institution impériale de Paris, celui-là même qui est à la tête de la classe spéciale d'enseignement pour la parole (il nous est permis de le nommer, car il ne peut être de notre part que l'objet des plus honorables témoignages), M. Benjamin Dubois, est un sourd-muet. Son élocution, en dépit de certaines inflexions particulières et d'un accent qu'on dirait étranger, est d'une netteté remarquable. Mais M. Dubois n'est pas un sourd-muet de naissance, comme M. Ferdinand Berthier... Rien de plus étrange, pour ne rien dire de plus, et qui soit de nature à blesser des malheureux dignes de pitié, que les sons qui s'échappent de leur bouche.

Malgré ces défauts, l'articulation doit faire une partie essentielle de l'éducation des sourds-muets ; il s'agit, dit le publiciste canadien, d'après Mgr Hærne, de *démutteriser* les muets, s'il est permis de forger ce mot pour traduire l'expression énergique de Heinicke : *die Stummen entstummen* ; il s'agit de leur donner une prononciation aussi claire que possible.

Le *Monthly Review* fait encore d'autres emprunts à l'ouvrage de Mgr Hærne ; mais comme ils ne sont que secondaires, nous les passerons sous silence. Il est à remarquer que d'autres écrivains, tels que les rédacteurs des *Annales des sourds-muets*, publiées à Washington, ont cité avec grand éloge les écrits de notre compatriote sur les sourds-muets, en faisant connaître l'auteur. Nous constatons avec plaisir, en terminant le présent article, qu'il résulte de ces deux espèces de citations qu'aux yeux de l'étranger la Belgique n'est pas restée en arrière dans le mouvement de progrès qu'on remarque, depuis un certain temps, dans l'enseignement spécial des sourds-muets.

Langue française.

LEÇONS FAMILIÈRES DE LANGUE FRANÇAISE. (1)

Nous inaugurons aujourd'hui une série de *leçons familières de langue française* que nous nous proposons de continuer jusqu'à la prochaine année scolaire.

Nous voudrions que ces leçons pussent servir de type et

(1) Cet article est extrait du *Manuel général de l'instruction primaire*.

d'indications générales aux maîtres et aux maîtresses pour des développements oraux à l'usage de leurs élèves.

Ils en dégageront facilement les parties qui devront être apprises par cœur, d'après le texte de la grammaire adoptée dans l'école.

Aussi souvent que nous le pourrons, nous joindrons à nos leçons, entre un questionnaire destiné à les résumer, des sujets d'exercices d'application ou d'invention.

Dans notre pensée, ces leçons s'adressent à des élèves de *cours moyen*, que nous supposons déjà familiarisés avec les règles les plus générales de la grammaire, sachant reconnaître, par exemple, les différentes espèces de mots, faire la distinction des genres et des nombres, conjuguer les verbes réguliers.

Nous suivrons, d'ailleurs, en général, le programme proposé par l'administration scolaire du département de la Seine pour le *cours moyen* des écoles publiques, nous référant, sauf quelques exceptions peu notables, à la succession et quant à la répartition de nos leçons, à la *division mensuelle des matières de l'enseignement* dont nous nous sommes déjà servi dans notre *Cours d'études*.

Nous commençons ces leçons dès les vacances afin que les maîtres et les maîtresses aient entre les mains, à la rentrée, une quantité de leçons déjà suffisante pour pouvoir les distribuer, les raccourcir ou les allonger suivant les besoins particuliers de leur enseignement.

Toutes les fois que nous trouverons l'occasion de leur signaler un ouvrage utile sur tel ou tel point de nos études, nous n'y manquerons pas.

La leçon d'aujourd'hui, qui est une leçon préliminaire, est en dehors du programme. Nos lecteurs y retrouveront plusieurs points que nous avons déjà développés ailleurs. Nous avons cherché seulement à mettre ces points, qui, selon nous, ont leur valeur, à la portée des jeunes élèves d'une école primaire.

PRÉLIMINAIRES.

Tous les hommes, vous le savez, n'est-ce pas ? mes enfants, ne parlent pas la même langue.

Ainsi, sans sortir de l'Europe, les Anglais parlent la langue anglaise ; les Espagnols, la langue espagnole, ou, comme l'on dit, l'espagnol ; les Italiens, l'italien ; les Prussiens, les Bava-rois, les Badois, les Saxons, une partie des Autrichiens et plusieurs autres peuples encore parlent l'allemand, etc., etc.

Pour que les hommes parlent la même langue, il faut qu'ils soient de même race, et, en général, qu'ils forment une même nation, qu'ils aient eu, soit à l'origine, soit pendant bien longtemps, des destinées analogues ou tout à fait communes, ou bien encore que, comme des essais sortis d'une ruche, ils se soient, à une certaine époque, séparés de la nation-mère, pour se fixer sur un autre sol, distinct, éloigné peut-être, mais non complètement étranger.

Nous, par exemple, habitants de la France, nous parlons le français ; le français est notre langue maternelle. Mais on parle aussi le français dans une partie de la Suisse ; on parle français presque partout en Belgique ; on le parle encore au Bas-Canada. Reportez-vous aux leçons d'histoire qui vous ont été données, et vous vous rappellerez que, même en laissant de côté les temps anciens, il y a eu communauté d'intérêts, de mœurs, de traditions, le plus souvent aussi de gouvernement, pendant tout le moyen âge et jusque dans des époques très-rapprochées de nous, entre notre Flandre française, notre département du Nord actuel, et presque tout le territoire de la Belgique ; que la Suisse a longtemps fait partie du royaume de Bourgogne, moitié germanique, moitié français, et que le Bas-Canada, colonisé par les Français, s'est, pendant deux cents ans, appelé la Nouvelle-France, jusqu'à ce que les malheurs de nos armes nous l'aient fait perdre au milieu du dix-huitième siècle.

Mais cette langue française, qui est notre langue maternelle, d'où vient-elle ? Sur le sol de la France, a-t-on toujours parlé français ? Non, nos premiers ancêtres connus, les Gaulois, parlaient le celtique, dont on trouve encore aujourd'hui la trace chez les paysans de la Bretagne, du pays de Galles en Angle-terre, de l'Ecosse, de l'Irlande, de l'île de Man, et qui ne ressemble pas à notre français.

Le français dérive du latin. Quand César eut conquis la Gaule, les Gaulois oublièrent leur langue comme ils oublièrent, hélas ! leur nationalité, et ils se mirent à parler le latin, le latin que leur apportaient les soldats romains devenus colons, le latin des camps, le latin vulgaire.

Au commencement du cinquième siècle, quand les Francs se